

ne lui apportaient pas d'argent, il les reçut avec un dédain insultant, et les menaça même de les faire chasser de sa présence s'ils osaient reparaitre les mains vides. Ceux-ci retournèrent auprès du monarque et lui rendirent compte de ce qui s'était passé à Montpellier. Louis, furieux contre le pontife, écrivit aussitôt à Manassès, évêque d'Orléans, qu'il eût à s'informer exactement auprès de l'empereur des faits circonstanciés qui avaient eu lieu lors des élections d'Octavien et de Roland le chancelier; attendu qu'il se repentait d'avoir reconnu trop légèrement l'intronisation d'Alexandre.

A la fin du mois de juin 1162, le pape quitta Montpellier, après avoir renvoyé à son compétiteur un troisième anathème, et il se rendit à Clermont en Auvergne, dans l'intention de l'excommunier une quatrième fois. Mais déjà Frédéric Barberousse, désirant le faire chasser de France, avait adressé à Hubert de Champfleuri, évêque de Soissons et chancelier du royaume, une lettre conçue en ces termes : « Nous avons » appris, illustre prélat, que l'ecclésiastique Roland, à qui » nos serviteurs n'ont pas laissé de retraite en Italie, s'est » sauvé avec quelques partisans et s'est réfugié dans les états » de votre maître. Prenez garde, très-vénérable prélat, que » cet indigne schismatique ne dépouille vos provinces; car » il est accablé de dettes, et il cherchera à extorquer l'ar- » gent de vos peuples pour payer ses créanciers. Nous vous » prions donc, dans l'intérêt de votre prince, de chasser » cet antipape et ses cardinaux, qui sont nos ennemis » mortels et qui pourraient exciter entre Louis et nous une » inimitié fatale à nos sujets. »

Pendant que ce message parvenait à la cour de France,

Henri, comte de Champagne, instruisait l'empereur des nouvelles intentions de Louis. Alors Frédéric envoya un ambassadeur proposer au roi de convoquer une réunion où se trouveraient en nombre égal des prélats de France et d'Allemagne chargés de décider sur la validité des élections d'Alexandre et de Victor. Cette proposition fut acceptée, et l'on assigna pour le lieu des conférences la petite ville de Saint-Jean de Laune en Bourgogne, située sur les confins de l'empire d'Allemagne et du royaume de France. Le comte de Champagne, gendre du roi et ami de l'empereur, fut chargé par les deux monarques de poser lui-même les principales questions qui devaient être soumises aux prélats; et il s'acquitta si bien de sa mission, qu'il décida le roi à se ranger définitivement au parti de l'antipape.

Voici les considérations habiles qu'il fit valoir auprès de la cour de France : « Illustre prince, écrivait-il à Louis, dans » l'intérêt de votre couronne il est indispensable que les dé- » cisions de l'assemblée que vous avez convoquée soient irré- » vocables; en conséquence, l'empereur s'engage, si l'élection » de Roland est jugée canonique, à se mettre aussitôt à ses » pieds. Si celle d'Octavien est reconnue seule régulière, je » me suis engagé en votre nom à le reconnaître immédiate- » ment pour légitime chef de l'Église. En outre, nous avons » résolu de faire appel aux deux compétiteurs pour qu'ils » se trouvent en présence l'un de l'autre; et celui qui refu- » sera de se présenter à la conférence, par ce fait seul se » reconnaîtra indigne du pontificat et sera déposé comme tel. » Pour garantie de ma promesse, j'ai juré sur l'hostie que si » vous-même, après une épreuve aussi solennelle, refusez

» de confirmer le jugement des Pères, je passerais à l'instant
 » sous l'obéissance de l'empereur, c'est-à-dire que je lui
 » ferais hommage de tous les fiefs que je tiens de votre cou-
 » ronne.»

Avant de rompre entièrement avec le pape, Louis, à la prière de quelques évêques, se rendit à Souvigny, prieuré de Cluny, pour l'engager à l'accompagner jusqu'à Saint-Jean de Laune, afin d'assister aux conférences; mais Alexandre refusa avec obstination de se trouver en présence de l'empereur, et même de s'avancer jusqu'à Vergy, qui était un château imprenable. Irrité de cet entêtement, le roi le quitta brusquement en lui disant : « Il est vraiment étrange, saint-
 » père, que vous fassiez une semblable résistance pour subir
 » le jugement du concile, vous qui paraissez certain de la
 » justice de votre cause. » Le pontife se retira aussitôt au monastère de Bourg-Dieu, près de Châteauroux en Berry, et le roi fut obligé de renoncer à venir seul à Saint-Jean de Laune, confiant à des commissaires le soin de demander un délai. Au jour fixé l'empereur était arrivé à Dôle avec Octavien; tous deux, sans perdre de temps, s'avancèrent jusqu'au milieu du pont de Saint-Jean; et comme personne ne se présenta, ils laissèrent une déclaration d'appel attachée avec un poignard sur le parapet du pont et retournèrent à leur camp.

Le lendemain, les députés de Louis arrivèrent enfin à Saint-Jean pour demander un sursis aux représentants de Frédéric: sur leur refus, les cardinaux envoyés par Alexandre pour assister à cette entrevue retournèrent à Vézelay, charmés que les négociations eussent été rompues. Mais le comte de Champagne, qui avait une véritable affection pour les

deux monarques, et qui prévoyait les conséquences fâcheuses d'une semblable rupture, partit aussitôt pour le camp de Frédéric, afin de rétablir la bonne harmonie entre son beau-père et l'empereur d'Allemagne; il représenta à celui-ci combien il était peu sage qu'un pape fût le motif d'une guerre entre deux souverains aussi puissants, surtout lorsqu'un délai de quelques jours pouvait amener une solution favorable. Enfin, Frédéric se laissa gagner par son éloquence, et consentit à attendre trois semaines l'arrivée du roi à Saint-Jean de Laune.

Satisfait de sa victoire, le comte de Champagne accourut à Dijon auprès de Louis; il lui dit qu'il ne pouvait plus éviter de se donner à l'empereur, puisqu'il n'avait pas rempli ses promesses; mais qu'à force d'insistance, il avait obtenu de Frédéric un délai de trois semaines, à la condition toutefois que le souverain de France se rendrait à Saint-Jean de Laune, amenant avec lui le pape Alexandre, et qu'il se soumettrait au jugement rendu par les Pères, sous peine de se constituer lui-même prisonnier de l'empereur à Besançon. Ces conditions étaient extrêmement rigoureuses; mais le roi n'avait point à les refuser, se voyant sur le point de perdre un des grands feudataires de sa couronne; il les accepta sans réserve, et donna en otages, pour garantie de sa parole, le duc de Bourgogne et les comtes de Nevers et de Flandre.

Deux jours après Louis se mit en route, et fit prévenir l'empereur qu'il venait pour conférer avec lui sur quelques points préliminaires; Frédéric, qui était déjà mécontent du premier manque de parole du roi, ne répondit point à sa lettre, et envoya Arnold, son chancelier, muni de ses pleins pouvoirs.

D'abord Louis fit quelques difficultés d'entrer en conférence avec le mandataire de l'empereur ; ensuite il y consentit, à la condition que les conventions seraient réciproques et obligatoires pour les deux souverains, ainsi qu'il avait été primitivement arrêté par le comte de Champagne.

Arnold refusa de prendre sur lui une responsabilité qui pouvait compromettre les intérêts de l'empire, déclarant que ses pouvoirs étaient suffisants pour accepter les engagements du roi de France, et non pour en prendre au nom de son maître. Louis, charmé de trouver l'occasion de dégager sa parole sans perdre son vassal le comte de Champagne, s'adressa aux seigneurs allemands et français, et leur dit : « Vous voyez, seigneurs, que l'empereur n'est point ici, malgré la promesse qu'il avait faite de s'y rendre ; vous êtes témoins moins également que ses mandataires veulent changer les conditions du traité. Je suis donc quitte de mes engagements. » Et aussitôt, sans attendre une réponse, le roi sauta à cheval et repartit au galop. Tout espoir d'arrangement fut désormais abandonné ; néanmoins le rusé Victor se prévalut de la négociation du comte de Champagne avec l'empereur pour augmenter la prépondérance de sa faction, et il écrivit à Rome que le roi de France s'était enfin déclaré en sa faveur et repoussait son compétiteur Roland, qui avait refusé de comparaître à la conférence de Saint-Jean de Laune.

En effet, Alexandre ayant appris le mauvais succès des négociations et craignant les effets de la colère de Louis, avait quitté Cluny pour se réfugier en Aquitaine, province dépendante du roi d'Angleterre, qui déjà l'avait reconnu comme pape. Aussi à la nouvelle de son arrivée dans ses états, Henri

alla jusqu'au monastère du Bourg-Dieu pour le recevoir ; il se prosterna humblement à ses pieds, baisa ses sandales, et, quelque instance que fit le saint-père, il refusa le fauteuil qu'on lui avait préparé à ses côtés, et s'assit à terre. Après trois jours de conférences secrètes, le monarque anglais prit congé du pontife en lui promettant de déterminer le roi de France à faire sa soumission ; ce qui eut lieu. A la suite des négociations, le pape obtint la permission de venir à Coucy-sur-Loire pour recevoir l'hommage de Louis le Gros et de Henri : les deux princes lui firent une réception magnifique ; ils le conduisirent jusqu'à son palais, marchant à pied, et tenant à droite et à gauche les guides de son cheval, les deux rois lui servant ainsi d'écuyers, ce qui n'était encore arrivé à aucun de ses prédécesseurs.

A l'ouverture du Carême suivant, le pape tint son concile à Tours, où presque tous les prélats des royaumes d'Angleterre et de France se trouvèrent réunis. Arnoul, évêque de Lisieux, fut chargé de prononcer le discours ou plutôt une espèce de sermon qu'Alexandre avait composé pour exhorter l'assemblée à combattre vigoureusement les schismatiques et à rétablir l'unité de l'Église. Voici un des passages de cette longue homélie : « Rome, mes frères, doit dominer tous les rois de la terre ; et malgré tous leurs efforts pour la diviser et pour la soumettre, elle restera une, et rejettera ses ennemis de son sein. L'unité ne sera pas rompue parce qu'on aura nommé plusieurs papes ; au contraire, ceux qui auront voulu l'asservir en la divisant se trouveront frappés eux-mêmes du glaive de l'Esprit.

» Rome sortira glorieuse et triomphante de toutes ces luttes,

» et bientôt nous verrons ses oppresseurs, abattus à ses pieds,
 » la reconnaître comme la dominatrice du monde. L'empereur,
 » cet homme dont la colère est aussi terrible que la foudre, et dont le bras est plus redoutable que des légions entières, Frédéric Barberousse lui-même courbera son front dans la poussière en s'écriant : Rome, tu l'emportes ! ta puissance écrase celle de César, parce qu'elle vient de Dieu.

» Alors les athlètes courageux qui auront combattu et souffert pour assurer la victoire à l'Église seront récompensés ; alors ceux qui auront lâchement abandonné le champ de bataille seront flétris et condamnés. Luttons, mes frères, avec persévérance et avec vigueur ; exposons hardiment nos biens, nos libertés et même notre vie, dans cette guerre trois fois sainte. »

Le synode fit plusieurs canons et renouvela le serment d'obédience au pontife, ainsi que l'anathème contre l'antipape et contre Frédéric Barberousse. Après quoi les ambassadeurs des rois de France et d'Angleterre proposèrent au pape, au nom de leurs souverains, de désigner la ville qui lui conviendrait pour sa résidence. Alexandre se détermina pour la métropole de Sens, qui était située dans un pays fertile et agréable ; il y demeura près de deux années, tenant un simulacre de cour, et envoyant des bulles dans tous les royaumes, comme s'il eût été au palais de Latran.

Enfin l'antipape Victor, tombé gravement malade, mourut à Lucques, le 22 avril 1164. Petrus Blesensis, rapporte dans son histoire qu'Octavien ne s'était occupé pendant toute sa vie qu'à grossir ses trésors. « En cela, ajoute l'historien, il fit

» bien, car avec de l'or il put acheter les consciences des prêtres, des prélats, des princes et des rois, qui le laissèrent gouverner tranquillement les Églises d'Italie. »

Victor IV était vain, orgueilleux, et se faisait adorer comme une idole ; il avait une grande aversion pour les pauvres et pour les mendiants, et prenait un certain plaisir à mortifier les affligés.

Après sa mort, les chanoines de la cathédrale de Lucques et ceux de Saint-Érigdien refusèrent de l'enterrer dans leurs églises, déclarant qu'ils les abandonneraient plutôt que d'y recevoir le corps d'un damné. On l'inhuma dans un monastère situé hors de la ville, et où plus tard on prétendit qu'il s'accomplissait un grand nombre de miracles. Les funérailles terminées, ses partisans se réunirent et lui donnèrent pour successeur le cardinal Guy de Crema, qui fut proclamé souverain pontife sous le nom de Pascal III. Cette élection fut confirmée en Allemagne par l'empereur, qui envoya à Lucques Henri, évêque de Liège, pour sacrer le nouveau pape.

Mais dans l'intervalle, les affaires changèrent de face : d'un côté, les partisans d'Alexandre faisaient répandre de l'or dans Rome, soudoyaient tous les bandits de la ville, et préparaient une révolution en faveur du pontife ; de l'autre, l'empereur, par ses exactions et par ses cruautés, soulevait contre lui une ligue puissante de toutes les villes lombardes qui, depuis le commencement du siècle, s'étaient peu à peu constituées en petites républiques indépendantes, et à la tête desquelles se trouvait Venise.

Alexandre voyant s'élever une puissance opposée à celle

de Frédéric, se déterminâ alors à retourner dans la ville sainte, où sa faction l'attendait pour lui décerner les honneurs du triomphe. Mais comme il ne voulait pas rentrer en Italie sans laisser un long souvenir de son passage en France, il imposa une collecte sur les églises, fit des emprunts à tous les monastères, et s'embarqua enfin avec les dépouilles du peuple qui lui avait accordé une si généreuse hospitalité.

Après quinze jours de traversée, le saint-père descendit à Messine, dans les états du roi de Sicile, qui déjà l'avait reconnu pour son seigneur. Guillaume traita le pontife en successeur de saint Pierre, il lui envoya de Palerme de riches présents, et fit armer une galère rouge magnifiquement ornée, qu'il lui destinait, et quatre autres galères moins somptueuses qui devaient transporter les cardinaux, les évêques et les seigneurs de sa suite. Alexandre arriva avec son cortège à Ostie, où il fut rejoint par une multitude de nobles, de sénateurs, de clercs et de citoyens portant des rameaux d'olivier. Il remonta le Tibre triomphalement escorté par les gonfaloniers, enseignes déployées, et au milieu d'une haie d'écuyers, de secrétaires, d'avocats, et de juges, qui suivaient la marche de son bâtiment des deux côtés du fleuve; les écoles, les juifs mêmes portant, selon leur coutume, le livre de la loi sur leurs bras, suivaient cette immense procession. Arrivé à Rome, le pape descendit de son vaisseau et se dirigea vers la demeure pontificale, conduit par une congrégation de jeunes filles, qui entonnaient des hymnes sacrées en son honneur; entre chaque strophe il était salué par les bruyantes acclamations de la foule; enfin il entra au palais de Latran et s'assit dans la chaire de saint Pierre : la

journée se termina par un banquet splendide auquel assistèrent les principaux membres de la noblesse, de la magistrature et du clergé.

Dès le lendemain le pontife écrivit aux princes de son parti pour les instruire de son heureuse installation, excepté à Henri, roi d'Angleterre, qui ne reçut ni lettres ni ambassadeurs, ses relations ayant été entièrement rompues avec Alexandre. Ce prince était en effet trop habile politique pour laisser son royaume soumis à l'aristocratie des seigneurs et au gouvernement des prêtres; d'abord il avait guerroyé avec les nobles, avait démantelé leurs châteaux, saccagé leurs domaines, et les avait mis dans l'impuissance de renouveler des séditions; cela fait, il avait dirigé tous ses efforts contre les prêtres, et particulièrement contre Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, l'ecclésiastique le plus élevé en dignité du royaume, qui cherchait à accroître l'autorité du clergé aux dépens de la couronne. Henri, mécontent du prélat, l'avait fait arrêter dans sa métropole et l'avait contraint à jurer la constitution de Clarendon, dans laquelle la noblesse et l'Église reconnaissaient tenir leurs privilèges du roi.

Mais à peine Thomas Becket eut-il recouvré la liberté qu'il rétracta son serment et s'enfuit auprès du pape. Alexandre intervint dans la querelle, menaçant de lancer l'anathème contre le prince, et de mettre les états d'Angleterre en interdit, si l'archevêque de Cantorbéry n'était immédiatement rétabli sur son siège, et si le roi voulait exiger de lui un serment contraire aux libertés religieuses. Henri, redoutant quelque soulèvement de ses peuples par suite des idées superstitieuses de l'époque sur les excommunications, se soumit aux ordres